



Promotion du commerce

Le gouvernement du Canada multiplie les efforts et les initiatives en vue de promouvoir le commerce avec la France. Le Canada a une importante délégation commerciale à Paris. Il offre également, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures, une aide considérable aux gens d'affaires désireux d'exporter en France. De plus, toutes les provinces participent très activement à la promotion des exportations. Le Québec et l'Ontario ont des représentants à Paris, et la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont des représentants à Londres qui se rendent régulièrement en France. Les gouvernements fédéral et provinciaux

fournissent une aide, sur le plan des moyens logistiques et financiers, aux entreprises canadiennes qui désirent présenter leurs produits à des salons commerciaux en France. En fait, le programme fédéral de développement des marchés d'exportation (PDME), institué en 1971, a été largement mis à contribution. Le gouvernement canadien mise également sur les missions de gens d'affaires du Canada et de la France pour assurer l'expansion commerciale et industrielle.